

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, 25 mai : Mgr. l'archevêque de Posen a reçu, il y a deux jours, la réponse du roi à la lettre qu'il avait écrite à S. M. Il en résulte que la peine de la rélegation dans une forteresse se trouve commuée, et la condamnation aux autres peines confirmée.

FRANCE. — Paris, le 1er juin.

On a publié la dépêche télégraphique suivante : « Marseille, le 1er juin 1839. A M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères. « On mande de Tarsons que les hostilités n'étaient pas commencées, mais que les Turcs se rapprochaient de la frontière égyptienne, et qu'Ibrahim réunissait ses forces pour les recevoir vigoureusement.

machines d'une force de 100 chevaux au moins, placées à bord des navires destinés à la navigation maritime etc. »

Art. 1er. La restitution du droit d'entrée sur les fontes brutes étrangères employées à la fabrication des machines à feu de cent chevaux ou plus, dont l'installation à bord des navires destinés à la navigation maritime aura été dûment constatée par les agents des douanes, s'effectuera à raison de 500 k. de fonte par cheval de force, y compris le déchet de fabrication, et de 6 f. 40 c. par chaque 100 kil.

Art. 2. Seront seules admises à jouir du bénéfice de ces dispositions, les machines à feu neuves dont la construction en France et la force seront dûment justifiées.

Dans le cas où les diverses machines seraient retirées des navires, pour être affectées à un autre emploi, les propriétaires seront tenus de rembourser le montant des sommes reçues par eux en vertu de la présente ordonnance.

Art. 3. Les dispositions précédentes seront applicables aux machines dont l'installation à bord des bâtiments affectés à la navigation maritime aura été régulièrement constatée par les douanes, depuis la mise à exécution de la loi du 5 juillet 1836.

— On lit dans le Courrier français :

« Le bruit s'est répandu que le ministère devait prochainement demander aux chambres la faculté d'exécuter, aux frais de l'état, le chemin de fer qui joindra Paris à la frontière belge. En remontant à la source de cette nouvelle, nous n'avons pu nous convaincre qu'elle n'était pas fondée. Le ministère avait en effet la pensée de construire un tronçon de chemin qui prolongeât jusqu'aux remparts de Lille le chemin belge qui s'arrête à notre frontière. Mais on lui a fait sentir que ce serait préjuger la question. Les chambres ne peuvent pas attribuer à l'état le droit de prendre à sa charge une section de ce grand ouvrage, avant d'avoir décidé si la ligne entière sera exécutée par le gouvernement ou par une compagnie. Après le mode d'exécution, qui reste encore à choisir la direction qui suivra le chemin de fer, et à se décider entre des localités rivales. Ce choix doit être fait librement par les chambres, et en considérant l'intérêt général du pays. »

La cour des pairs poursuit avec activité l'instruction du complot des 12 et 13 mai. L'intention de la cour avait été d'abord de disjoindre les causes, et de juger les principaux accusés sous très-peu de jours. Mais il paraitrait que quelques difficultés s'opposent à cette marche, et que l'on y aurait renoncé. Les débats du procès se trouveraient ainsi retardés.

Le chiffre des personnes qui ont été arrêtées, à l'occasion des troubles des 12 et 13 mai, dépasse 400. Sur ce nombre, une quarantaine de mises en liberté a déjà eu lieu, en sorte que 500 personnes au moins sont encore en ce moment détenues à la Conciergerie.

A la nouvelle de l'avènement de M. Dufaure au ministère des travaux publics, les avocats à la cour de Bordeaux s'empresèrent de lui offrir leurs félicitations. M. Dufaure leur a adressé une réponse dans laquelle on remarque la phrase suivante, qui dénote une juste prévision des faits et une certaine philosophie : « Ne considérez pas cette lettre comme un adieu ; par le temps qui court, les régnes ministériels durent peu, et lorsque ma mission sera remplie, je m'estimerai heureux de revenir prendre place au milieu de mes anciens amis. »

La nuit dernière, les détenus politiques arrêtés dans l'émeute du 12 mai, ont fait retentir les voûtes de la prison des chants de la Marseillaise, qui ont continué, malgré les défenses du directeur. M. le préfet de police a donné ordre à M. Jennesson, commissaire de police, de procéder à une enquête pour connaître les auteurs de ces désordres.

Aujourd'hui, un grand nombre de personnes étaient devant la Conciergerie, attendant avec anxiété la mise en liberté de leurs

ANGLETERRE. — Londres, le 31 mai.

La ratification du traité belge et hollandais est arrivé ce matin de Bruxelles. L'échange s'en fera aujourd'hui. Le bruit court dans les cercles diplomatiques que le général Sébastiani ne reviendra pas dans ce pays en qualité d'ambassadeur. Parmi les noms de ceux qui pourraient être appelés à le remplacer, on cite le marquis de Dalmatie, fils du ministre des affaires étrangères, le comte de St-Aulaire et le général comte Flahaut.

Dans la chambre des lords, séance d'hier, lord Strangford a demandé si le lord de l'amirauté avait reçu des détails sur la collision qui avait eu lieu entre le navire la Médée et le sloop français le Griffon. Lord Minto a répondu que, d'après les détails officiels qu'il avait reçus, cette collision n'avait été qu'accidentelle ; que le sloop français avait pris le navire anglais pour un croiseur mexicain, et que, s'il y avait agression, elle venait de la part du navire anglais qui était venu se mettre en travers du sloop français.

Dans la séance de la chambre des lords, séance du 30 mai, lord Winchelsea a demandé à lord Melbourne des explications sur le principe qu'il se propose de suivre dans son administration.

Lord Melbourne a répondu qu'il n'a point d'explication à donner sur ce point attendu que le ministère est résolu de se diriger d'après les principes qu'il avait adoptés avant la crise qui a eu pour résultat sa retraite momentanée.

Après que la chambre des communes se fut ajournée le 27 au soir, M. O'Connell, en retournant chez lui, fut injurié et battu dans la rue par une foule d'hommes de la populace, en sorte qu'il chercha un refuge dans le club des réformistes, qui à l'instant fut entouré par la foule, et que 50 agents de la police purent à peine parvenir à préserver d'être envahi. Suivant le rapport d'un témoin oculaire, M. O'Connell, après trois heures, n'en était pas encore sorti.

Toutes les classes commerciales et civiles attachent le plus vif intérêt au prochain changement si important qui va être fait dans l'administration des postes à l'avenir le prix des lettres pour tout le royaume sera uniforme à deux sous (un penny.)

Feuilleton.

LES AILES D'ICARE.

VII.

(Suite.— Voir nos numéros des 27, 28, 29, 30 et 31 mai et 3 juin.)

Arrogant comme un parvenu, déclamateur comme un académicien, rustre comme un palefrenier! se dit Deslandes en sortant de chez M. Piard. Et moi qui ai eu la bassesse d'admirer les enseignes qu'il veut faire passer pour tableaux de maîtres! par Michel-Ange, je suis indigne de jamais toucher un pinceau! Sans doute ses raisonnements ne manquent pas de justesse, et en thèse générale les conseils qu'il m'a donnés peuvent être bons. Mais en quoi me sont-ils applicables? Je suis assez grand, je crois, pour savoir me conduire. J'ai besoin d'appui, et non de sermon! Il est amusant avec ses citations d'Horace! je parierais qu'il n'est pas en état de traduire le de Viris illustribus. Bah! pourquoi me chagrinerai-je? Si je n'ai pas le bonheur de lui plaire, sa femme aura peut-être le goût moins difficile. Elle est fort bien cette femme-là! L'air noble, le regard perçant, la répartie vive! je ne suis pas étonné du crédit qu'on lui attribue. Quoique je ne sois resté près d'elle qu'une heure au plus, je me sens presque subjugué. Il faut toujours espérer ce qu'on désire, et travailler à ce qu'on espère; le conseil est bon et je le suivrai. Dès demain, en lui envoyant ses deux cents fr., j'entre en correspondance avec elle. Je lui écrirai un petit billet qui lui prouvera que, quoique j'arrive de province, je ne suis ni un sot, ni un mal apprisé. Puisque l'illustre Piard me trouve indigne de ses bonnes grâces, il faut bien que je m'adresse à sa femme. Tant pis pour lui!

A demi consolé de son échec par l'espoir de la réparer, Deslandes alla au Palais-Royal, et se fourvoya dans le restaurant de Vétour, selon l'usage des provinciaux, qui mettent un certain amour-propre à dîner le plus près possible de chez Vêry. L'heure du spectacle approchant, il se rendit à l'Opéra où Guillaume Tell dissipa comme par enchantement les derniers nuages de son esprit. Electrisé par la musique dont il était sévère depuis longtemps, ébloui du coup d'oeil de la salle, où se pressait une multitude de femmes richement parées, la plupart par le luxe, quelques-unes par la nature, et dont l'aspect semblait vouloir le dédommager en une seule fois de l'autre absence qu'il avait soufferte, le substitut sentit courir dans ses veines un sang plus chaud et plus énergique. Les belles notes de Duprez lui vibraient dans le cerveau et dans la poitrine comme le son de la trompette qui appelle le soldat au combat. Chez les êtres organisés musicalement, la réaction de l'impression sur la pensée est immédiate et puissante. A la fin de l'air du troisième acte, Deslandes, dont l'exaltation suivait la progression ascendante de la voix du chanteur, se crut un moment de force à porter le monde sur les épaules. Les prétentions qu'il se fit à peine avouées quelques heures auparavant parlèrent d'une explosion soudaine, et s'il est permis de parler ainsi, son ambition, qui jusqu'alors n'avait chanté qu'à demi voix, se mit à l'unisson d'Arnold, et donna aussi l'air de poitrine.

— Oui, la volonté est tout, se dit-il, en sortant du parterre où il s'était économiquement placé. Suivez moi, suivez moi! Et je sens dans ma tête une énergie capable de briser tous les obstacles! Arrachons Guillaume Tell! Quelle magique voix il a ce Duprez! Cela seul valait le voyage. Et j'arriverai au conseil d'état, et ce fat de Piard en séchera de dépit! Amis, amis, secondes ma vaillance!

Ainsi ruminant et chanteronnant, il entra dans le foyer, où il ne tarda pas à rencontrer Blondeau, dont il avait déjà pu admirer les gants jaunes, les manchettes, la lorgnette, le jonc à pomme d'or, le gilet de velours grenat, les moustaches circonflexes et le toupet frisé, au second rang d'une des loges de l'avant-scène. Duprez le déjeunait. Blondeau avait mis le temps à profit. Payer ses dettes les plus criardes, masquer le délabrement d'une partie de son logis, faire disparaître Mme Tavernier, la providence de ses mauvais jours, se pourvoir d'un cabriolet et d'un domestique de louage, ne lui demanda que quelques heures. Sa misère ainsi déblayée, il travailla sans retard au réplâtre de sa gloire. Ses amis, qui depuis quelques jours le croyaient logé dans la rue de Glichy, ou au fond des filets de St-Jouard sans s'en inquiéter autrement, le virent triomphalement reparaitre au café de Paris et à l'Opéra. Il fut certain pour tous que, momentanément éclipsé, l'étoile de Blondeau de Gustan n'avait pas encore filé vers les noirs abîmes où vont se perdre chaque jour tant d'âmes éphémères.

L'ami du substitut reprit donc son rang dans la cohorte des hommes d'habits. Fièrement campé au milieu d'un groupe d'artisans de son espèce, il y débitait des sonnettes à haute et intelligible voix lorsque Deslandes vint lui frapper sur l'épaule. En toute autre circonstance, M. de Gustan eut fort mal pris cette familiarité, et ne se fut nullement gêné pour renier un homme qui, au ridicule d'un costume hors de mode, joignait le tort non moins grave d'arriver au foyer par l'escalier du parterre; mais les vingt mille francs du portefeuille avaient porté son amitié jusqu'à la tendresse. Ce fut donc avec empressement qu'il prit le bras du substitut et descendit l'escalier avec lui, au risque d'être raillé de ses élégants amis en se laissant voir en si bourgeoise compagnie.

— Quel opéra que Guillaume Tell et quel chanteur que Duprez! lui dit Deslandes dont l'enthousiasme n'était pas encore refroidi.

— Duprez se fatigue et Guillaume Tell est un peu vieux, répondit Blondeau qui, selon une coutume assez répandue croyait faire preuve de supériorité en n'admirant jamais rien.

Les deux amis montèrent dans le cabriolet de louage qui avait la file de vant l'Opéra.

— Tu ne m'as pas dit où tu voulais me mener, reprit le substitut. Est-ce par hasard chez la duchesse de San-Severino? J'aimerais mieux différer ma présentation jusqu'à ce que j'aie rendu visite à ton tailleur.

La duchesse de San-Severino était un de ces êtres de raison qui écosent souvent de l'imagination des hommes à bonnes fortunes, soleil d'artifice destinés à éblouir et à s'éteindre. Blondeau l'avait créée pour se relever lui-même dans l'esprit de son ami de province et le rendre plus accommodant au sujet de l'emprunt auquel il avait recourus. Utile jusqu'alors la duchesse en ce moment devenait incommode; celui qui l'avait mis au monde se crut le droit de l'en ôter puisqu'elle l'y génaît.

— Tu me poignardes sans t'en douter, répondit-il en souriant; ma pauvre Cornélie...

— Elle est malade? demanda le substitut.

— Morte! dit Blondeau d'une voix lugubre.

— Morte!... si vite!... s'écria Deslandes avec un étonnement mêlé de compassion.

— Une fièvre cérébrale... morte en trois jours... et je n'ai pu recueillir son dernier soupir! Ne m'en parle plus, son nom me fait mal. Voilà la vie, mon pauvre ami! Si j'avais écouté mon premier chagrin, je me serais brûlé la cervelle; mais il faut être homme et savoir souffrir. Je cherche à me distraire et à m'étourdir en me jetant à corps perdu dans le tourbillon. Allons, secouons ces idées funèbres! Elles viennent assez souvent assiéger mon cœur. Nous allons chez une femme fort aimable, Mme de Marmancourt, veuve d'un capitaine de vaisseau; entre nous je ne crois pas qu'elle pousse la vertu jusqu'à l'inhumanité. Si j'étais marié, je n'y ménerais pas Mme de Gustan; mais nous autres garçons sommes au-dessus de ces petits scrupules. Ce que nous demandons aux femmes avant tout, c'est d'être jolies, jolies et aimables; n'es-tu pas de mon avis?

— Parbleu, certainement! répondit Deslandes; je ne suis pas venu à Paris pour entrer au séminaire. Il y a si longtemps que je ne vois que des prudes, des dévotes et des laiderons, que je serai ravi de causer avec une femme qui, à l'entendre, n'est rien de tout cela.

— Elle est tout le contraire; mais tu vas la voir. Tu trouveras chez elle des hommes du monde dont la connaissance ne te sera peut-être pas inutile. Blondeau arrêta son cabriolet devant une assez belle maison de la rue Saint-Lazare.

— Nous y voici, dit-il en descendant de voiture.

Deslandes l'imita, et tous deux, après avoir franchi le seuil de la porte cochère, montèrent l'escalier qui conduisait à l'appartement de la femme dont le parisien venait de vanter les grâces et l'humanité.

Mme de Marmancourt, à regret nous l'avouons, appartenait à cette classe ambiguë pour qui fut inventée jadis l'allégorie des sirènes; confrérie profane et innombrable qui à Paris hante de préférence le quartier compris entre la rue de Provence et la Nouvelle-Athènes. Quoiqu'elle n'eût jamais été mariée, elle était veuve; selon la coutume des femmes de cette condition qui portent invariablement le deuil d'un colonel ou d'un capitaine de vaisseau. Mme de Marmancourt avait opté pour la marine, l'armée de terre étant jugée par elle de moindre distinction, vu le nombre prodigieux de colonels mis au tombeau par les Artémides de la Chaussée-d'Antin. Par un autre raffinement, elle avait dédaigné de sanctifier son nom, ce genre de canonisation étant devenu tout à fait vulgaire, et, disait-elle, mal porté. Il fallait la voir sourire en entendant parler de Mme, de Saint-Léon ou de Saint-Amaranthe!

Mme Thédosie de Marmancourt, née Catherine Boischart, avait vingt-neuf ans et s'en donnait vingt-un; mais elle se trouvait dupe de ce compte, et était bien décidée à redevenir mineure l'année suivante. Elle était d'une taille moyenne et assez maigre, c'est-à-dire fort bien faite, moyennant un peu d'artifice. Elle avait les traits réguliers, le regard modeste, le sourire candide, la voix mignarde, la physionomie virginate. Peu spirituelle, et

parens. Vingt-neuf individus ont été relâchés; trois doivent être encore mis en liberté aujourd'hui.

M. Corbière, dont le nom a figuré dans le procès d'Alibiud, est passé lundi dans notre ville venant de Perpignan. Il est descendu à l'hôtel Cassel, accompagné de deux gendarmes, qui ont occupé la même chambre que lui. Le même jour il est reparti, ainsi que ses surveillans, pour Bordeaux, d'où il doit être dirigé sur Paris.

On écrit de Nîmes, 25 mai : Les troubles d'Avignon sont apaisés. Plusieurs personnes notables dans le parti légitimiste sont en fuite ou se cachent.

La police a découvert une sorte de proclamation qui invitait les citoyens à s'insérer pour prendre part au complot. L'auteur de cette pièce, M. le comte Daverton, neveu de M. le marquis de Forbin des Issarts, et pair de Charles X, a été arrêté, ainsi que M. de Salvador, conseiller municipal à Avignon, actuellement à Paris, désigné sur ce document, et qui fournissait des rafraichissemens à la réunion. Un M. Dandré de Renouard, in-dique par les aveux d'un autre inculpé comme un des officiers de l'association, a été mis aussi sous la main de la justice.

S'il faut en croire la version que donnent ici les hommes de la même opinion, la démonstration qui a eu lieu n'a été de la part des légitimistes que pour éviter d'être les victimes des républicains du pays, qui, ajoutent-ils, enhardis par les événements récents de Paris, auraient renouvelé contre eux les scènes sanglantes de 1792 et 1795.

M. l'ambassadeur d'Autriche a réuni hier dans un grand dîner, à l'occasion de la fête de son souverain, tous les ministres du roi et le corps diplomatique. M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a porté la santé de S. M. l'empereur d'Autriche, et M. le comte d'Appony a répondu en portant celle de S. le roi des Français.

Avant-hier, il est parti des affaires étrangères des courriers pour Vienne, Berlin et St.-Petersbourg. Il y a quelques jours, M. le président du conseil a envoyé deux officiers, MM. Foltz et Cailler, le premier à Constantinople et le second à Alexandrie.

On a célébré hier matin, à l'église de l'Assomption, un service pour Mme. la comtesse de Lipona.

On dresse en ce moment au Louvre, dans une salle de l'alle du midi, au rez-de-chaussée, une copie d'un des plus magnifiques monumens de la sculpture en Belgique. C'est une copie exacte en plâtre de la célèbre cheminée de l'hôtel-de-ville de Bruges. Sous quelques jours ce beau monument sera livré à l'admiration du public.

M. Paillet a été nommé bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris.

On annonce pour le 5 juin la publication d'un nouveau journal quotidien, dont le rédacteur en chef serait M. Charles Durant, ex-rédacteur du Journal de Francfort, et qui aurait pour titre le CAPITOLE FRANÇAIS.

Le Moniteur publie à sa partie non-officielle, l'extrait d'un rapport de M. le maréchal Valée au ministère de la guerre, sous la date du 25 mai.

Le gouverneur général de nos possessions d'Afrique fait connaître les suites de la prise de Djigelli. Le chef d'escadron de Salles, commandant supérieur, s'est occupé à donner plus de force à sa position. Le 17 mai les Kaballes s'étant montrés en grand nombre, et avec des intentions hostiles, 200 grenadiers et fusiliers s'élançèrent sur l'ennemi, l'abordèrent à la bayonnette, le culbutèrent dès le premier choc, et descendant la Djebel-Arouf, chassèrent les Kaballes devant eux à coups de bayonnettes.

Les Kaballes attaquaient au même moment le poste avancé du fort Duquesne. Ils arrivèrent jusque sur le rocher derrière lequel se trouvaient nos premiers tirailleurs, et parvinrent à les débarrasser un moment. Aussitôt le capitaine de voltigeurs St-Arnaud se précipita sur eux à la tête de sa compagnie, 15 voltigeurs furent blessés, mais arrivée à la portée de la bayonnette, la compagnie attaqua l'ennemi avec tant d'énergie, qu'il fut en un instant culbuté dans la plaine, après avoir éprouvé des pertes considérables. Les Kaballes voyant le bateau à vapeur s'approcher de la côte, se retirèrent précipitamment, et quelques instans après il ne restait plus d'ennemi à portée de nos armes.

Nous avons perdu dans cette journée 4 hommes tués et 10 blessés, les rapports constatent que l'ennemi a eu plus de 40 hommes mis hors de combat. Plusieurs chefs ont été tués, et le fils d'Achmed sherif a été blessé. Le père est un des chefs les plus influens, et le fils un des principaux instigateurs de la guerre. Le commandant évalué à 4 ou 5,000 le nombre de Kaballes réunis le 17 devant Djigelli.

Du 17 au 20 tout a été tranquille, et les travaux de défense continuaient. M. le commandant de Salles a envoyé au maréchal quatre pavillons et drapeaux qui ont été pris dans l'expédition de Djigelli.

ignorante, elle apportait dans tout ce qui se trouvait du ressort de sa spécialité une adresse, une habileté, une perfection qui eussent inspiré de l'envie au diplomate le plus consommé. Sa vie était si bien ordonnée, l'emploi de chaque jour réglé par elle avec tant de calcul, son temps si merveilleusement mis à profit, qu'elle pouvait mener de front un nombre raisonnable d'intrigues sans jamais en embrouiller les fils. Le char de ses galanteries était ordinairement traîné à quatre chevaux, quelquefois à six; attelage aveugle, dont chaque membre croyait seul au brancard.

Les amis de Mme. de Marmancourt se divisaient en trois catégories, les honoraires, les titulaires et les surnuméraires; de plus, chaque classe avait son chef d'emploi et ses doubles. Elle les recevait ensemble dans son salon et les réunissait à dîner une fois par mois. Le passé, le présent et l'avenir vivaient de la sorte en bonne intelligence. Cécité naturelle, usage du monde ou tolérance philosophique, tous ces hommes, vieux ou jeunes, mais toujours riches, se soumettaient aux lois réglementaires d'une maison où régnait l'absolutisme féminin. Si les amis étaient nombreux, les amies étaient rares; pour prétendre à ce titre, il était indispensable d'être vieille ou laide. Ce principe, à l'usage de beaucoup de femmes, était rigoureusement pratiqué par Théodosie, trop prudente pour recevoir chez elle une rivale de jeunesse et de beauté. Parmi les habitués de cette maison un seul se trouvait sans fortune, c'était Blondeau; il y remplissait l'emploi de l'homme aimé pour lui-même, ce vampire en gants jaunes auquel un destin vengeur livre à leur tour, tôt ou tard, les gorges gorgées de l'or des acheteurs d'amour.

Après avoir traversé une antichambre et une salle à manger médiocrement éclairées, les deux amis furent introduits dans un salon meublé d'effets chamois, couleur favorable au teint. Une dizaine d'hommes, la plupart dé-corés, s'y trouvaient réunis. Les uns jouaient à la bouillotte, les autres, groupés devant la cheminée, dévisaient avec la maîtresse du logis, près de qui se tenaient assises deux femmes ayant les droits les plus légitimes à son amitié. L'une d'elles avait quarante-trois ans et apprenait depuis quelque temps à jouer du piano, pour renforcer ses moyens de plaire; l'autre, beaucoup plus jeune, mais positivement laide et rouge comme une pivoine, dé-jouait de vinaigre tous les matins, afin de palir les vives couleurs étant tombées en discrédit.

Mme. de Marmancourt fit à peine attention au substitut qui lui présentait Blondeau, et prit à l'écart ce dernier avec un empressement où se trahissait un trouble mystérieux.

Depuis ce matin je ne vis plus, lui dit-elle; il y a de la barbarie à m'é-crire une lettre pareille. Me menacer de vous tuer, si je ne trouvais pas de l'argent! Mais ne savez-vous pas ce qu'est devenu tout celui que j'avais? Mes bijoux et mon armoire sont en gage; je ne pourrai pas donner mon dîner, et l'on m'a déjà fait compliment sur la simplicité de ma coiffure, ce qui signifie qu'on remarque que je ne porte plus mes diamans. Je vous jure

On écrit d'Alger, 25 mai :

La nouvelle de la prise de possession de Djigelli a produit sur tout le littoral un excellent effet; on apprécie maintenant mieux que jamais la manière d'agir de M. le maréchal Valée, qui sait préparer ses expéditions en silence et sans que l'ennemi en soit prévenu, ce qui est déjà une condition du succès. On vient d'apprendre, au reste, avec satisfaction, que le vieux maréchal consent à garder le gouvernement de la colonie; il ne veut pas l'abandonner dans la crise où la tiennent les prétentions d'Abdel-Kader, qui paraît maintenant tout à fait intraitable. De grands préparatifs ont lieu; tout le monde croit à la guerre; personne ne la désire, mais enfin il faut en finir avec l'émir, qui, cette fois, sera mis, nous l'espérons, dans l'impossibilité de nous nuire.

M. de Lamartine a adressé la déclaration suivante au rédacteur du journal la Mode :

Il est faux que j'aie jamais appelé la restauration un gouvernement déplorable.

Si cette calomnie ne frappait que sur moi, je la mépriserais comme tant d'autres. Elle retombe sur des sentimens dont ma vie entière porte témoignage, et que je ne laisse pas dénaturer. J'aime trop la liberté et je respecte trop le malheur pour injurier lâchement un gouvernement qui nous a donné quinze ans de régime constitutionnel, et qui expie dans l'exil les fatales erreurs de ses conseillers.

J'ai sacrifié depuis 1830 beaucoup de choses personnelles à ces respectueux égards pour une dynastie tombée, mais je ne leur sacrifierai jamais mon pays.

Paris, 20 mai 1839. A. de LAMARTINE.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le ministère se réunit fréquemment pour délibérer, dit-on, sur la question de savoir si les cortès seront dissoutes ou convoquées prochainement. On craignait quelques mouvemens dans l'Andalousie par suite des troubles de Valence, car on croit que les instigateurs de ces troubles avaient des intelligences avec des démagogues d'autres villes.

Le bruit court que la Gazette de Madrid publiera demain une ordonnance de la reine qui confie définitivement le portefeuille des finances à M. Ximènes.

On a donné avant-hier au soir un charivari à M. le ministre Carramolino. Le gouvernement, qui en était prévenu, a envoyé la force armée, qui a arrêté sur les lieux une vingtaine de personnes.

Des lettres de Bayonne du 29 mai disent que le général Maroto est très-malade; mais ces bruits ont besoin de confirmation.

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 1er juin :

On apprend que le gouvernement a pris, depuis quelque temps, des mesures tendant à remettre l'armée sur le pied de paix, aussitôt que le traité du 19 avril aura été ratifié. C'est ainsi, que les volontaires, qui, en 1830 et depuis, sont accourus sous les drapeaux à l'appel du roi, seront remerciés. Les corps francs seront également licenciés et la mobilisation d'une grande partie de la schuttery cessera. En même temps l'état de guerre et de siège des forteresses de la frontière prendra fin, et les conseils de guerre temporaires cesseront leurs fonctions. D'un autre côté, on parle aussi beaucoup d'une réforme générale de l'organisation de l'armée. La division du royaume en grands commandemens militaires subirait de grands changemens et les affectations seraient de nouveaux établies dans l'infanterie, avec les changemens qui sont la suite de la séparation d'avec la Belgique.

On ajoute que beaucoup d'officiers seront pensionnés et mis en non-activité, tandis que les officiers qui sont temporairement détachés près de la schuttery mobilisée retourneront à leurs corps.

Quoiqu'il en soit, l'échange des ratifications du traité final a déjà été fait ou est maintenant sur le point de l'être, on n'en parle que peu; car on n'a jamais douté dans les cercles bien informés que les ratifications suivraient, et on a trop considéré le traité final comme une affaire terminée, pour attacher encore un grand intérêt à la formalité de l'échange des ratifications.

On remarque comme une particularité que les ratifications de l'Autriche sont rédigées en allemand, parce qu'en se servant du latin on aurait été dans l'obligation de donner au roi Léopold le même titre qu'à notre souverain (rex Belgic.)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 3 juin.

Dimanche, le roi a présidé le conseil des ministres. S. M. a assisté au service divin dans la chapelle du palais.

que je n'ai rien, absolument rien; sans cela, vous aurais-je laissé dans l'embaras? Vous brûler la cervelle? Quelle folie! Je suis raccommoquée avec M. Jules.

Ah! ah! fit Blondeau; la poule aux œufs d'or est revenue; ça change la question. Ce grand provincial qui m'accompagne m'a prêté de quoi vivre pendant quelques jours; mais après cela...

Après cela c'est moi que ça regarde, reprit Théodosie avec vivacité. Est-il riche, le grand brun? Il a l'air un peu simple avec ses gants verts. Ah! il a un beau diamant à son jabot. Est-il riche? répéta-t-il d'un ton dont une autre eût dit: A-t-il de l'esprit?

Si j'avais son portefeuille, répondit Blondeau, il est une femme à qui j'offrirais demain une calèche à quatre chevaux.

Théodosie n'en demanda pas davantage, et se rapprocha de la cheminée contre laquelle s'était adossé le substitut, assez embarrassé de sa contenance au milieu de cette société inconnue où personne ne lui adressait la parole. Elle commença gracieusement avec lui une de ces conversations dont les lieux communs font tous les frais.

Vous êtes musicienne, madame, lui demanda bientôt Deslandes, à qui la vue d'un superbe piano placé entre les fenêtres fit croire qu'il abordait un terrain favorable à ses prétentions personnelles.

Du moins je l'ai été, répondit Théodosie en minaudant; j'adore la musique; mais elle agit tellement sur mes nerfs que j'ai été obligée d'y renoncer, à mon grand chagrin, je vous le jure; c'est un art si ravissant! on est réellement malheureuse d'être douée d'une organisation si impressionnable.

Comment! madame, je serai donc privé du plaisir de vous entendre? reprit le substitut.

Je ne jouerai pas pendant dix secondes avant de me sentir oppressée, étouffée et d'avoir une crise nerveuse.

A-t-elle une assurance! dit à sa voisine l'élève pianiste de quarante-trois ans; elle n'a jamais mis les doigts sur un clavier; et je suis sûr qu'elle ne distinguait pas seulement une croche d'un soupir.

Ce n'est pas faute d'en pousser, quand elle veut faire la sentimentale, répondit la buveuse de vinaigre; mais elle a tort de mettre du rouge, ça lui donne l'air commun.

Le chapitre de la musique épuisé, Deslandes, pour soutenir la conversation, entama celui de la danse. Mme. de Marmancourt regretta hautement les bals de l'Opéra, auxquels le carême avait mis fin, et ses deux amies unirent leurs doléances aux siennes.

Mais, mesdames, nous allons avoir un bal superbe, observa Deslandes; le bal au profit des réfugiés polonais, est-ce que vous n'y irez pas?

Il faudrait avoir des billets, répondit à la fois les trois femmes.

Je puis vous en remettre, car je me suis chargée d'en distribuer quel-

Le général Hurel, chef de l'état-major-général, a été reçu par le roi.

S. M. a également reçu M. Wiebeking, conseiller intime du roi de Bavière.

Hier le roi a travaillé avec le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.

M. Féis, maître de chapelle de S. M. le roi des Belges, et directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles, vient de recevoir le diplôme de président des membres de la grande association qui vient de se former en Allemagne pour les progrès de la musique et le perfectionnement des sciences qui s'y rattachent.

Cette belle association a un comité central dont le célèbre Spohr est le président, et qui compte parmi ses membres les maîtres de chapelle Reissiger, Frédéric Schneider et Lobe; les docteurs Schilling, Kahlert et Fröhlich; les directeurs de musique Hæser, Læwe et de Seyfried; le vénérable organiste Rink et le savant professeur Marx.

Parmi les membres associés dont M. Féis est nommé président on remarque, MM. Meyerbeer, Spontini, Cherubini, le maître de chapelle Lindpaintner, de Stuttgart; Alblinger, de Munich; Krebs, de Hambourg; Marchner, de Hanovre; C. Kreutzer, de Vienne; Lachner, de Munich; Strauss, de Carlsruhe, le directeur du conservatoire de Prague; M. D. Weber le célèbre organiste; M. Schneider, de Dresde, et les virtuoses de Bériot, Moschelles et Thalberg.

L'association publie un journal scientifique sur la musique dont M. le docteur Schilling de Stuttgart, est le directeur, et dont M. Féis doit être un des principaux rédacteurs. Ce journal qui paraît par numéros de 8 pages in-4° chaque semaine, a pour titre: Jahrbücher des deutschen Nationalvereins für Musik und ihre Wissenschaft. Le premier numéro a paru le 4 avril dernier.

Bruxelles, le 3 juin. — (5 heures). — On remarque une fermeté progressive dans les cours des valeurs qui se négocient, mais leur nombre diminue au lieu d'augmenter. L'opinion générale est à la hausse, avec l'espoir d'une reprise d'activité. Des lettres particulières de Londres du 31 mai annoncent positivement que les ratifications des traités du 19 avril devaient être échangées le lendemain 1er juin. Les nouvelles de l'Orient venues par Paris, maintiennent l'ouverture des hostilités entre les deux armées en présence.

Fonds de l'Etat: Dette active 2 1/2 p. c. 55 1/4 A., 5 p. 101 1/4 A., 4 p. c. 92 1/4 P., 5 p. c. 71 5/8 A., Société Générale titres en nom H. 775 P., certificats au porteur émission de Paris 1645 A.; Société de Mutualité 1057 50 (105 5/4) A.; Banque de Belgique 790 (79) A., Société Nationale 1000 (100) P.

L'actif espagnol qui hier, à la Société des Fonds Publics avait atteint le prix de 19 A., était un peu plus faible et donnait lieu à moins d'affaires, on le cote 18 7/8 A. 19 P.

LIÈGE, LE 4 JUIN.

On lit ce qui suit dans le Journal de la Province :

« Electeurs! vous comprenez aisément quelle importance vous devez attacher aux choix qui peuvent vous être indiqués parmi les fonctionnaires à la nomination du pouvoir, et quelle circonspection doit vous guider. Nommer pour votre représentant à la chambre un fonctionnaire politique révoicable par M. de Theux, c'est dire que vous êtes satisfaits de l'administration de M. de Theux, c'est lui envoyer un appui, c'est autant qu'il est en vous, nommer M. de Theux lui-même. »

Après une déclaration aussi formelle, aussi explicite, nous nous sommes demandés si le Journal de la Province pouvait adopter pour candidat M. Destriveaux, professeur à l'université de Liège, qui certes comme tel, est révoicable par M. de Theux.

Le Journal de la Province dira peut-être que M. Destriveaux n'est pas un fonctionnaire politique. Nous ne comprenons pas trop le sens qu'il attache à cette épithète, mais si M. Destriveaux n'est pas fonctionnaire politique aujourd'hui, ne le sera-t-il pas, s'il est nommé, à cause de son double titre de professeur et de représentant, et ne relevera-t-il pas de l'administration de M. de Theux?

On nous communique la lettre suivante qu'on nous prie d'insérer dans notre journal :

A M. l'Editeur du JOURNAL DE LIÈGE.

Liège, le 4 juin 1850.

Monsieur l'Editeur,

J'ai appris hier, par la lecture de votre journal, que je renonçais à ma candidature pour les prochaines élections, et que je m'étais retiré en faveur d'un autre candidat. J'ignorais complètement cette double circonstance; et je tiens d'ailleurs à rectifier une expression peu exacte, qui pourrait faire supposer que j'avais recherché la candidature. Le fait est qu'elle m'a été proposée, que je me suis montré disposé à l'accepter, mais que je ne l'ai nullement sollicitée, bien résolu à ne faire aucune démarche pour la favoriser. Si je me décide aujourd'hui, mais aujourd'hui seulement, à la refuser, c'est uniquement pour ne pas me soumettre au mandat impératif qu'on

ger au beau monde; et il tira de sa poche les billets dont il devait encore le prix à la femme du conseiller-d'état.

Les deux amies de Mme. de Marmancourt tendirent la main sans hésitation; plus prompte encore, et par un geste plein d'aisance, Théodosie prit le paquet tout entier.

Il y a pour hommes et pour dames, dit-elle avec un gracieux sourire; ces messieurs vont se partager, et nous leur laisserons le plaisir de nous offrir les roses. En voilà précisément trois de cette odeur.

En examinant les billets, elle aperçut la signature qu'y avait apposé M. Piard, en qualité de dame patronesse. A cette vue, elle laissa échapper un geste de surprise, puis se mit à sourire d'un air railleur; les deux autres femmes en firent autant, et chuchotèrent entre elles; les hommes, ne puis de prendre chacun un billet, participèrent à leur tour cette hilarité intelligible pour Deslandes, qui entendit murmurer à plusieurs reprises autour de lui le nom de M. Jules.

Quel est donc ce M. Jules dont on parle tout bas? demanda le substitut à son interlocuteur.

Un ami de la maison répondit Blondeau en se pinçant les lèvres. La distribution achevée, Deslandes vit plusieurs hommes remettre à Mme. de Marmancourt le prix du billet qui leur était échu.

Bon, voilà mes deux cents francs remboursés, se dit-il, assez content au fond de cet arrangement; mais sa satisfaction fut de courte durée. Théodosie n'eut pas l'air de se souvenir qu'il leur restait un compte à régler; au lieu de venir à lui comme il s'y attendait, elle s'approcha négligemment de Blondeau, et par un geste furtif, lui glissa dans la main les pièces d'or qu'elle venait de recevoir. Malgré son assurance, l'ami du substitut rougit et baissa les yeux; puis, par une inspiration soudaine, il s'assit à la table de bouillotte d'où se levait un des joueurs :

Cet argent-là doit me porter bonheur, se dit-il en mettant pour cave devant lui les deux cents francs sur lesquels comptait encore son ami.

Voilà une femme fort distraite, pensa celui-ci après une demi-heure d'attente inutile; il est impossible que j'aie pu lui rappeler qu'elle ne m'a pas rendu mon argent. Si du moins elle m'avait laissé un billet, mais elle l'a, ma foi, pris tous les dix, et maintenant si je veux aller à ce bal, il faudra que je m'adresse de nouveau à M. Piard. Ce sera deux cents vingt francs que coûtera mon entrée. Diantre, c'est cher! je n'ai dépensé que trois francs douze sous pour entendre Duprez.

Le substitut devait être mis à une autre épreuve à laquelle il ne s'attendait guère. Ainsi que la femme du conseiller d'état, Mme. de Marmancourt avait sa pierre de touche pour découvrir le degré d'estime dont étaient dignes les hommes nouvellement présentés dans son salon. On venait de servir le thé; avec un doux sourire elle en offrit au jeune magistrat, et, tandis qu'il se redressait après avoir reçu d'elle une tasse remplie jusqu'au bord, elle lui poussa imperceptiblement le coude. Quelques gouttes tombèrent sur la robe

AFFAIRE DE L'ARCHEVÊQUE DE POSEN.

Nous avons parlé plusieurs fois des démêlés de M. de Dunin, archevêque de Posen et de Gnesen, avec la cour de Berlin. M. Thadée Kralewski, proche parent de ce prélat, a adressé au Journal des Débats les lettres suivantes :

« Paris, le 1^{er} juin 1859.

« Monsieur le rédacteur, ayant lu dans plusieurs journaux des nouvelles complètement erronées, concernant l'archevêque de Posen et Gnesen, M. de Dunin, comme son parent, j'ai à cœur et je regarde comme un devoir de ma part de les rectifier, en livrant à la connaissance du public, par la voie de votre journal, la lettre qu'il vient de m'écrire de Berlin. Je réclame donc de votre bienveillance, monsieur le rédacteur, l'insertion de cette lettre dans votre prochain numéro.

THADÉE KRALEWSKI.

« Mon cher Thadée... Votre lettre en date du 16 avril ne m'a déjà plus trouvé à Posen. J'ai reçu l'ordre du roi en termes très obligeants de me rendre à Berlin, où je suis arrivé le 5 avril, et aussitôt j'ai fait savoir au roi que j'attendais ses ordres : je ne les ai pas attendus longtemps, parce que, avant mon arrivée même, on avait déjà choisi un secrétaire d'état, M. Duesberg, pour conférer avec moi dans l'affaire connue de toute l'Europe des mariages mixtes; les conférences ont commencé le 6 et ont duré trois jours; leur résultat n'a pas répondu aux espérances et encore moins aux désirs du gouvernement.

« Le roi, offensé de ce qu'il a nommé opiniâtreté et fanatisme de ma part, a donné l'ordre au ministre de la justice de me faire connaître le décret du tribunal suprême de Posen, rendu le 25 février dernier. Le vice-président de la chambre de justice, M. Kiest, assisté du conseiller du tribunal, M. Brauschütz, désigné à cet effet, se sont présentés à mon domicile le 25 du mois passé, et ils m'ont lu ce qu'ils nomment leur décret, par lequel je suis : 1^o condamné à la révocation de mes fonctions d'archevêque, 2^o à six mois d'emprisonnement dans une forteresse; 3^o déclaré indigne de remplir désormais aucun emploi dans le royaume de Prusse; 4^o condamné à toutes les dépenses judiciaires, relevé cependant de l'accusation d'avoir voulu troubler la province et manquer au roi.

« Après cette lecture, je déclarai aux deux envoyés que ne reconnaissant pas la compétence du tribunal civil dans cette affaire purement religieuse, je regardais comme nul le décret, et que je l'envisageais seulement comme une disgrâce non méritée. Lesdits envoyés mirent cette déclaration dans le procès-verbal que je refusai de signer. Enfin ils me déclarèrent que dès ce moment il m'était interdit de gouverner mes archidiocèses, de correspondre avec mon clergé, et qu'en attendant que le décret d'emprisonnement fût mis à exécution, il m'était défendu de mettre le pied hors de Berlin sans une permission expresse de deux ministres, ceux de la police et des cultes; ici les choses se sont arrêtées.

« Je suis donc prisonnier à Berlin, et j'attends l'exécution de leur soi-disant décret, que je regarde comme une violence exercée sur ma personne; ainsi, vous avez, mon cher Thadée, dans la personne de votre frère, un prisonnier criminel. Ne vous inquiétez pourtant pas, le châtement de la prison ne sera pas une ignominie pour votre frère, et ne souillera ni son nom ni sa famille. La conviction de ma conscience, qui m'a fait soutenir avec persévérance mon opinion dans cette affaire de la sainte Eglise dont j'ai le bonheur d'être membre, me donnera de la force et du courage pour supporter les souffrances qui me sont destinées. Je prie Dieu ardemment chaque jour qu'il me donne la force de les supporter jusqu'au bout.

« Mon portrait lithographié, que vous désirez avoir, je vous l'ai déjà envoyé depuis plusieurs jours par un libraire partant d'ici pour Paris, et je pense que vous devez l'avoir reçu actuellement.

« Quant à ma biographie, je vous la refuse comme je l'ai refusée aux Allemands du Rhin qui me l'avaient demandée, parce que je ne recherche pas les louanges des hommes; mais soutenu par la grâce du Saint-Esprit que Jésus-Christ a promise aux apôtres, en accomplissant strictement mes devoirs, je m'endie pour mon âme la miséricorde divine. Scholastique se porte bien et veut bien venir me rejoindre, ce que je lui défends pourtant ne sachant ni le jour ni l'heure où il leur plaira de m'envoyer à la forteresse.

« Je t'embrasse de tout mon cœur; ton très-attaché frère.
» Berlin, 1^{er} mai 1859. » Signé, DUNIN.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE LIÈGE.

Dans sa séance du 15 mai dernier, le conseil d'administration a fixé l'exposition d'être au 18 juin (5^{me} dimanche du mois). Elle se terminera le 18 au soir, et aura lieu au foyer du grand théâtre.

Des concours seront ouverts :
1^o Pour la plante en fleurs la plus récemment introduite en Belgique, et dont le mérite sera reconnu. (médaillon en vermeil);

— Ah! voici Jules! Bonjour, Jules! Jules, pourquoi venez-vous si tard! Deslandes se retourna, curieux de voir la figure de ce monsieur Jules que chacun semblait connaître et dont on s'était entretenu quelque temps auparavant avec une sorte de mystère; il resta immobile en se trouvant en face de M. Piard qui paraissait avoir laissé en fond de son portefeuille de maroquin violet toute la solennité de son état. Le conseiller s'avança vers la maîtresse du logis, se souleva sur ses lèvres, et tira d'un cornet de papier un superbe bouquet qu'il lui offrit, en mettant dans cet hommage l'aisance évaporée d'un d'amer de profession; il distribua ensuite des poignées de main aux hommes de sa connaissance, débita quelques nouvelles du soir, se versa faiblement une tasse de thé et, pour le boire, se vint appuyer contre la cheminée, au foyer de laquelle il présenta tour à tour la senelle de ses souliers vernis.

— Après l'impolitesse qu'il m'a faite, pensa le substitut, ce serait une lâcheté d'aller le saluer.
L'amour-propre venait de parler; l'ambition ne fit pas attendre sa réplique :

— Cependant, reprit en lui-même Deslandes, je ne puis pas avoir l'air de ne point reconnaître un homme que j'ai vu ce matin et chez qui mes liaisons avec M. de Loiseley m'obligent à retourner.

Convaincu désormais de l'inconvenance d'une susceptibilité inflexible, le jeune magistrat s'approcha de M. Piard. A sa vue, le conseiller posa brusquement sur la cheminée la tasse qu'il tenait à la main. L'enjouement brusquant de sa physionomie fut subitement remplacé par une expression de surprise désagréable; il fit un mouvement pour tourner le dos à l'importun sollicitateur, mais une réflexion soudaine et sans doute puissante l'arrêta. Par un de ces efforts nerveux auxquels doivent recourir les gens du monde, il dissimula la vive contrariété qu'il éprouvait sous un sourire auquel ses lèvres seules parvinrent à prendre part.

— Mille pardons, dit-il en regardant Deslandes son salut, j'ai la vue très-basse et je ne vous reconnais pas. Je ne m'attendais guère à vous revoir si tôt, et je suis ravi de cette rencontre. Savez-vous que vous êtes fort distrait! Vous avez oublié de me laisser votre adresse. Nous avons quelques personnes à dîner mardi, et Mme. Piard désire que vous nous fassiez le plaisir d'être des nôtres. Il est donc très-heureux que je vous trouve; sans cela nous n'aurions su comment vous faire parvenir une invitation.

— Comme le voilà poli! se dit le substitut. D'où peut nous venir un pareil changement?

— Ne m'en voulez pas de vous avoir quitté un peu brusquement ce matin, reprit M. Piard d'un air de plus en plus affable, j'avais un travail important à terminer. Et puis, vous l'avouerez-je? je n'avais pas encore lu la lettre de mon beau-père; je supposais que ce n'était qu'une de ces recommandations banales qui n'engagent à rien celui qui les reçoit et ma foi j'ai agi en conséquence. Maintenant que je suis mieux informé, je sais ce qu'il me reste à

3^o Pour la plus belle collection de plantes en fleurs, (médaillon en argent);

5^o Pour la plante en fleurs la mieux cultivée, ou dont la floraison aura offert le plus de difficultés. (médaillon en argent);

4^o Pour la plus belle collection de plantes en fleurs d'un même genre, (médaillon en argent);

5^o Pour la plus belle collection de plantes vivaces de pleine terre, envoyées au salon; elle devra compter au moins 25 plantes différentes; (médaillon en bronze);

6^o Pour la collection la plus riche et la plus variée du genre rosa, (médaillon en bronze).

Les plantes qui concourent pour les prix, doivent être la propriété des membres qu'elles exposent.

Le conseil a nommé membres du jury : MM. Donckelaer, père, jardinier en chef du jardin botanique de Gand, Dossin, botanophile, à Liège; Dozin, horticulteur, à Liège; Fourcalt-Raick, propriétaire, à Tilleur; Lecharlier, botanophile, à Liège; Lejeune, docteur en médecine, à Verviers; Milet, horticulteur, à Verviers; Parthon de Von, propriétaire, à Anvers; Simon-Brunelle, secrétaire de la société de Floré de Bruxelles; Wilgot, horticulteur, à Namur.

Les membres du conseil font de droit partie du jury.

Ont été nommés commissaires du salon pour la réception et l'arrangement des plantes : MM. Ed. Courtois, E. Defresse, Dozin, D. Hanrard, Legraye, et Reul.

Les amateurs sont priés d'envoyer le mercredi, 12 juin, ou avant s'il est possible, au secrétaire de la Société rue de la Régence, n. 13, les listes des plantes qu'ils désirent faire exposer; après cette époque, elles ne pourront plus être insérées dans le catalogue.

Les plantes devront être remises au foyer du grand théâtre, le vendredi avant midi; le même jour, à trois heures de relevée, le jury se réunira pour procéder aux opérations du concours.

Le premier jour de l'exposition, les sociétaires et leurs dames seront seuls admis au salon.

L'exposition sera ouverte au public, les lundis et mardi, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Le 18 juin, à 4 heures de l'après-midi, aura lieu l'assemblée générale pour la remise de médailles et la réception des membres présents.

Mlle. HEINEFETTER.

On ne lira sans doute pas sans intérêt, les détails suivans sur Mlle. Sabine Heinefetter :

Elle est née en 1809 à Mayence; où, comme Mlle. Rachel, la première tragédienne de notre époque, elle commença par chanter dans les lieux publics, en s'accompagnant sur la harpe. En 1822 M. Guhr alors chef d'orchestre, et aujourd'hui administrateur du théâtre de Francfort, l'ayant entendue par hasard, et lui ayant trouvé une fort belle voix et de grandes dispositions dramatiques, l'emmena avec lui à Francfort où il lui donna des leçons et la fit débiter au théâtre. En 1824, le célèbre compositeur Ludwig Spohr vint l'engager pour le théâtre grand ducal de Cassel qui possédait alors la meilleure troupe d'Allemagne, et avait entre autres pour ténor le fameux Wild. Elle y obtint les plus grands succès et acquit des lors la réputation de première cantatrice d'Allemagne. Le grand duc avait tellement la passion du théâtre, qu'il était lui-même le premier violon de l'orchestre; il tenait par dessus toute chose, à conserver près de lui les premiers talents; craignant que Mlle. Sabine ne voulut pas renouveler son engagement, il exigea d'elle un serment solennel de ne pas le quitter; mais le propre du talent, c'est de ne pas savoir supporter la tyrannie, pour y échapper, Mlle. Heinefetter prit la fuite et se rendit à Paris. Le grand duc furieux lui intenta un procès; mais il le perdit, l'engagement ayant été déclaré nul du chef de minorité.

Arrivée à Paris en automne 1829, elle ne tarda pas à être engagée au théâtre italien, où brillaient alors les Sontag, les Malibran; elle ne fut cependant pas déplacée à côté de ces grandes artistes; elle donna entre autres avec elles, Don Juan; elle jouait le rôle d'Elvire, tandis que Mme. Malibran remplissait celui de Dona Anna et Mlle. Sontag celui de Zerline. Les succès de cette époque, entre autres le Globe, les Débats, la Revue Musicale, s'en occupèrent beaucoup, et en firent les plus grands éloges.

Enfin, au printemps de 1850, elle quitta la France pour voyager; elle donna des représentations et des concerts à Berlin, à St-Petersbourg, où elle obtint les plus grands succès. Sans faire positivement partie d'aucune troupe, elle parut sur les théâtres de Vienne, de Carlsruhe, de Dresde, de Munich.

De là en 1855 elle part pour l'Italie; elle va à Milan et débute au grand théâtre de La Scala; puis à Gènes, où elle s'arrête pendant deux saisons et revient en Allemagne. C'est alors que tous les théâtres se la disputent; elle donne des représentations tour à tour à Vienne, à Pesth en Hongrie, à Prague, à Wiesbaden, à Mannheim, à Mayence, sa ville natale, où l'on avait peine à contenir dans de justes bornes l'enthousiasme du public, à Francfort, à Dresde, à Carlsruhe, à Berlin, etc.

Elle a maintenant l'intention de quitter l'Allemagne; elle part pour Paris à la fin de l'été, pour y faire partie de la troupe du théâtre italien. Nous faisons des vœux pour qu'elle ait chaque année quelques jours au moins à nous consacrer; qu'elle revienne chaque printemps recueillir les bravos et les couronnes, qui ne lui manqueront jamais.

NOUVELLES DU THÉÂTRE.

* Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Alexandre est définitivement engagé comme 1^{er} ténor, pour l'année 1859-60. Nous apprenons en outre que nous aurons pour première chanteuse Mme. Biacab, pour 2^{me} ténor et jeune 1^{er}, M. Biacab, pour 1^{er} basse-taille, M. Valkener. L'engagement de M. Bertou n'a pas été ratifié par la commission; on s'occupe de le remplacer. On parle de Mme. Genot et aussi de Mme. Dupuis, pour première dugazon, de Mlle. Anastasie Gavallier pour première dansreuse.

* Nous avons dit que Mme. St-Ange avait fait fiasco à Lyon. En revanche, Mme. Stevens obtient le plus grand succès au Havre, et Anélie Brière fait fureur à Bordeaux.

* La commission administrative du théâtre a parfaitement compris la réaction qui s'est opérée dans le goût du public, en faveur de la musique sévère, et que les premiers, nous avons fait remarquer; aussi ne veut-elle pas se contenter des productions lyriques de la France, elle veut nous faire connaître les chefs d'œuvre du théâtre allemand, dont nous n'avons presque rien vu jusqu'ici. Elle a pris, dit-on, des arrangements avec un littérateur de notre ville, en même temps bon musicien, pour traduire divers opéras renommés chez nos voisins d'outre Rhin. La Françoise du brigand, de Ries, est déjà commencée; on parle aussi de Faust, de Ludwig spohr. Nous ne doutons pas que cette nouvelle ne soit apprise avec plaisir.

faire. Les observations que je vous ai adressées sont assurément fort justes, mais il n'est pas de règle sans exception. Si vous voulez venir me trouver demain matin dans mon cabinet, nous causerons de vos affaires, et peut-être trouverons-nous un moyen de les conduire à bon port.

De plus en plus surpris d'une courtoisie si peu espérée, Deslandes se confondit en remerciemens. Lorsqu'il eut quitté le conseiller-d'état, après être convenu d'un rendez-vous pour le lendemain, il se creusa long-temps la cervelle pour trouver le mot de l'énigme. Eclairé d'une lumière soudaine, il prit à part Blondeau, qui venait de faire fructifier à la bouillotte l'argent de son ami.

— Parle-moi franchement, lui dit-il, M. Piard, ou comme on dit ici M. Jules, paraît fort à son aise dans ce salon. N'aurait-il pas des droits particuliers à l'amitié de Mme. de Marmancourt?

— La médisance le dit, répondit Blondeau d'un air qui annonçait la désignation ou plutôt l'indifférence la plus complète.

— Et toi, qu'en penses-tu reprit le substitut.

— Ma foi, je pense comme la médisance; mais en quoi cela peut-il t'intéresser?

— En rien. Je suis bien aise de me mettre au courant, voilà tout. Ah ça, il est deux heures et demie. Voilà deux nuits que j'en ai pas dormi, et malgré moi mes yeux se ferment. Partons-nous?

— Partons, dit Blondeau.

Les deux amis sortirent du salon, et trouvèrent dans la rue le cabriolet du Parisien, qui voulut reconduire Deslandes jusqu'à l'hôtel où celui-ci était logé.

— Voilà une première journée fort bien remplie, se dit le substitut en recapitulant avant de s'endormir l'emploi de son temps depuis son arrivée à Paris. — En m'introduisant dans cette singulière maison, Blondeau, sans le savoir, m'a servi à souhai. Ce matin je risquais de m'égarer dans le labyrinthe, mais à présent j'ai pour moi conduire un fil que je ne laisserai pas échapper. Il est clair comme le jour qu'avec ses cinquante ans sonnés, ses cheveux gris et ses bécotilles, M. Piard est un petit don Juan qui respecte fort peu la foi conjugale; il craint que je ne trahisse auprès de sa femme le secret que je viens de surprendre, et voilà pourquoi il se montre maintenant si bien disposé en ma faveur! Certes je suis incapable d'employer la dénonciation par esprit de vengeance ou comme élément de succès; mais pourquoi rejeterai-je un autre moyen de réussir, qui par lui-même n'a rien de reprochable? Ah! M. Piard a peur de moi; c'est bon à savoir, je le mènerai loin; qu'il ne pense pas me payer de compliments et de belles paroles! Il faut qu'il me serve, qu'il me mette le pied à l'étrier; une fois à cheval je saurai bien m'y maintenir sans l'aide de personne.

Sur cette réflexion l'ambitieux substitut s'endormit et bientôt il rêva que revêtu de la samarre des gardes-des-sceaux, il chantait avec M. de Piard le duo de Guillaume Tell.

CHARLES DE BERGARD.

(La suite à un prochain numéro.)

paraît vouloir imposer. Voilà ce que je vous autorise maintenant à déclarer, en vous priant d'insérer cette lettre dans votre numéro de ce jour.

Agréé, etc.
J. GRANDGAGNAGE,
Conseiller à la Cour.

Nous regrettons vivement que M. Grandgagnage, qui avait tant de titres aux suffrages des électeurs, ait pris la détermination de ne plus accepter la candidature.

Voici la lettre adressée par M. Max. Lesoinne à M. C. Wasseige, secrétaire de la réunion préparatoire pour les élections libérales :

Liège, le 3 juin 1859.

Monsieur, vous m'annoncez, en votre qualité de secrétaire d'une réunion préparatoire pour les élections libérales, que mon nom ayant figuré au nombre des candidats proposés, une décision de l'assemblée m'invite à me rendre à la réunion de demain 4 courant, pour répondre aux interpellations qui pourront m'être adressées par les électeurs présents. A ce sujet je ne puis répondre que ce, qu'avant 1850 comme ces jours derniers, j'ai répondu aux personnes qui m'ont fait l'honneur de penser à moi pour les fonctions de représentants et de me consulter sur mon acceptation.

C'est qu'appréciant toutes les difficultés et la responsabilité d'une telle place qui exige une réunion de connaissances que je suis loin de posséder, je ne me permettrais de faire aucune avance ni démarche pour l'obtenir.

Mais que si la confiance spontanée des électeurs m'y appelait, je considérerais comme un devoir de citoyen et d'honnête homme d'accepter leur mandat pour le remplir selon mes moyens et ma conscience, avec une indépendance entière, et qu'à cet égard la première condition, suivant moi, était d'arriver à la chambre libre de toute promesse ou engagement envers qui que ce fût.

Que c'est aux électeurs à juger si les personnes proposées offrent, par leur vie et leurs principes reconnus, une garantie suffisante pour leur conduite parlementaire.

L'état de ma santé me retient chez moi; mais j'aurais même assisté à la réunion que je n'aurais pu rien ajouter à ce que j'ai l'honneur de vous exposer ici et que je vous prie de soumettre à votre assemblée.

Agréé, etc.
N. MAX. LESOINNE.

Nous avons souvent signalé les inconvénients du passage de la rue d'Avroy, en faisant ressortir la nécessité d'une percée soit de la Place St-Jean, soit de la rue du Pot-d'Or, car celle de la rue de la Casquette a été abandonnée depuis longtemps.

On nous assure que des propositions ont été faites d'un côté par la famille Stembier et de l'autre par plusieurs propriétaires de maisons dans la rue du Pot-d'Or.

Les premiers offraient de vendre leur propriété nécessaire pour la nouvelle communication à un prix au-dessous de sa valeur, et les seconds de donner à la ville un subside assez considérable.

Nous nous rappelons avoir vu figurer dans l'emploi de l'emprunt de 2,000,000 fr. une somme destinée à l'ouverture d'une rue qui facilitait les communications entre le quartier de l'île et les quartiers St-Gilles et St-Christophe.

Nous engageons vivement la police locale à exercer une surveillance plus active sur la promenade du quai d'Avroy. Chaque jour les arbres qui y sont plantés subissent de nouvelles mutilations de la part de quelques gamins qui s'amuse à en arracher l'écorce, à y faire des incisions qui arrêtent la circulation de la sève, ou en casser les branches pour s'en faire un jouet. En Prusse, les promenades publiques sont beaucoup mieux surveillées. Un agent, qui est relevé de trois en trois heures, est constamment en faction sur chacune d'elles, et empêche les passans, ou les enfans, qui s'y livrent à leurs jeux, de causer des dégâts. Cet exemple est bon à suivre et nous le recommandons à l'attention de nos administrations municipales.

L'approbation du budget de la ville va donner lieu aux nominations suivantes :

1^o Un inspecteur des bâtimens communaux au traitement de 1500 frs.

2. Deux vérificateurs des décès au traitement de 600 frs.

3. Trois secondans pour les écoles primaires communales au traitement de 520 frs.

4. Une secondante à l'école de filles du soir au traitement de 550 frs.

Et à la répartition d'un subside de 900 frs. entre les jeunes gens de familles peu aisées qui voudront se rendre à Bruxelles pour étudier l'art vétérinaire.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs ont brisé un carreau à une petite montre de boutique, rue de la Fontaine, d'où ils ont soustrait quelques morceaux de lard, du jus, des pains, des œufs et autres marchandises pour une valeur de 5 à 4 couronnes. — Ils ont fait une pareille tentative à une autre maison; mais le propriétaire éveillé est venu à sa fenêtre et les a mis en fuite. — Les commerçants ne devraient jamais oublier de retirer, pendant la nuit, les marchandises servant à leurs étalages pour la journée, parce que les objets de la plus modique valeur tentent l'avidité des fripons qui circulent habituellement dans nos rues.

— L'Observateur ne nous est pas parvenu depuis deux jours.

de la femme expérimentée, qui se jeta en arrière en s'écriant d'une voix douloureuse :

— Ah! mon Dieu, voilà une robe perdue!

— Le thé ne t'ôte pas, madame, s'empresse de dire Deslandes, qui, du saisissement que lui fit éprouver ce soubresaut, renversa sur le tapis une partie du liquide contenu dans sa tasse.

— Je vous dis, monsieur, que ma robe est perdue, ahimé! reprit Théodosie en s'écriant de son mouchoir de manière à étendre le dégat; une robe que je mettais pour la seconde fois!

— Ma chère, c'est affreux! dit à sa voisine l'aînée des trois amies; voilà plus d'un an que je lui vois cette robe là, et c'est la troisième fois qu'elle joue la même comédie. Ça lui a déjà valu son mantelot de velours et sa parure de turquoises.

— Ces hommes sont si bêtes! répondit l'autre amie en haussant les épaules de pitié, tandis que d'un seul coup sa main raffait trois petits gâteaux.

Parmi les témoins de cette scène, plusieurs, antérieurement soumis à quelque épreuve du même genre, souriaient avec malice en regardant le substitut qui s'épuisaient en raisonnemens tirés de la chimie pour prouver à Mme. de Marmancourt que quelques gouttes de thé ne pouvaient faire une tache sur une étoffe de soie.

— Monsieur, je prendrai la liberté de vous contredire, lui dit avec une gravité affectée un petit homme maigre, âgé de près de soixante ans, décoré de plusieurs ordres étrangers, et connu dans ce salon sous le nom de M. Ernest; le thé vert est inoffensif à la vérité; mais le thé noir, celui de Siam entre autres, qui est séché sur des plaques de cuivre, contracte une vertu caustique incontestable. C'est de ce dernier qu'on prend toujours chez madame, et il tache beaucoup; j'en sais quelque chose.

— De quoi se mêle ce vieux Siamois? pensa Deslandes.

— Allons, madame, reprit le vieillard en s'adressant à Théodosie, oubliez ce petit malheur. Votre robe est perdue; tout le monde en est d'accord; mais il ne manque pas de robes dans les magasins de Paris; vous le savez bien, et monsieur ne l'ignore pas.

Mme. de Marmancourt prit à part le patriarche des Ernest, de crainte qu'il ne poussât trop loin la raillerie; tandis qu'elle le grondait tout bas en lui prodiguant ces petites mines menaçantes qui charment les vieillards, le substitut, un peu confus de l'accident qui venait d'arriver, chercha un refuge à la table de jeu. Il vit alors que chaque tenant avait pour cave une pile d'or, et qu'il y avait un peu loin de cette bouillotte parisienne au whist provincial à cinq sous la fiche auquel lui-même était habitué. Trop vain pour reculer, il s'assit, mais pour peu de temps; car au troisième tour il se vit décafé, et se releva la bourse allégée d'une quinzaine de louis. En ce moment un homme d'un âge mûr entra dans le salon, où il fut accueilli par une exclamation générale.

VILLE DE LIÈGE. -- PATENTES.
L'écollège des bourgmestre et échevins informe les contribuables que les patentes pour l'année courante sont déposées au bureau des répartiteurs à l'hôtel-de-ville et qu'ils peuvent se présenter pour les retirer, munis de leur avertissement à partir du 2 juin prochain, de 9 heures du matin à midi.

ETAT CIVIL DE LIÈGE DU 2 JUIN.
Décès : 1 fille, 1 femme, savoir :
Marie-Josephe-Jeanne Henry, âgée de 50 ans, sans profession, rue Ste-Adégonde, épouse Ch. F. Viatour.

Du 5. -- Naissances, 4 garçons, 5 filles.
Décès : 3 garçons, 1 fille, 4 hommes, 3 femmes, savoir :
Jean-Joseph Delvaux, âgé de 89 ans, cultivateur, rue Grande-Bèche, veuf de Marie-Josephe Delvaux. -- Lambert-Joseph Brassinne, âgé de 57 ans, jardinier, au Val-Benoit, époux de Marie-Catherine Gillard. -- François Lofosse, âgé de 59 ans, houvigneur à Herstal, épouse de Marie-Hermesse. -- Gérard Servais, âgé de 24 ans, houvigneur, à Ans et Glain, célibataire. -- Marie-Rose Dehanne, âgée de 81 ans, sans profession, rue Lulai, veuve de Henri-Joseph Libert. -- Marie-Anne Lejeune, âgée de 58 ans, sans profession, pont d'Avroi, épouse de Paul Van Michel dit Valet. -- Louise Huydts, âgée de 28 ans, domestique faubourg St-Gilles.

ANNONCES.

UNE très BONNE CALÈCHE A VENDRE à l'Hôtel de l'Aigle Noire.

ON DEMANDE une DEMOISELLE de BOUTIQUE au n° 612, rue Gérardrie. 704

A Vendre de gré-à-gré
TROIS PETITES MAISONS NEUVES
ayant chacune un beau jardin, sises à Liège, rue Gravioule en lieu dit RUELLÉ DES JARDINS, portant les n° 7, 11 et 15. S'adresser même rue, n. 5, ou au notaire BOULANGER. 702

VENTE DE Beaux et bons Meubles.

MARDI et MERCREDI 11 et 12 juin 1839, à une heure de relevée, et le VENDREDI 14 à la même heure, s'il y a lieu, M. CAPELLE-SURY, quittant L'HOTEL DU ROCHER DE CANCALE, sis rues des Dominicains et du Pont-d'Ile, à Liège, pour prendre un autre établissement,

Y FERA VENDRE EN HAUSSES PUBLIQUES, par le ministère de M° DE BEFVE, notaire, LE MOBILIER

entièrement neuf et en très-bon état qui le garnit, consistant en formes de lit avec matelas à ressorts, tables à coulisses et autres, commodes, lavabos à toilette, tables de nuit, garde-robes, le tout en acajou, pendules, glaces, miroirs, gravures, fayences, porcelaines, verres, linges, literies, draperies et garnitures de croisées et quantité d'autres objets trop long à détailler.

ARGENT COMPTANT. 705

VENTE PAR LICITATION.

Vendredi 14 juin 1839

A 10 HEURES DU MATIN, Le notaire MOXHON, de résidence à Liège, vendra aux enchères

au bureau de la justice de paix, rue Neuve, derrière le Palais, à Liège :

PREMIER LOT.
UNE MAISON en bon état, avec cour, arrière bâtiment et jardin, située à Liège, rue Porte Gromselle, n° 879, (en la petite Bèche), joignant d'un côté à la dame veuve Claessens, ci-devant Pinet, de l'autre à M. le baron de Macors, devant à la rue Porte Gromselle, et derrière à la rue Roture, dans laquelle elle a une issue.

Cette maison gagnera beaucoup en valeur, par suite du percement des nouvelles rues qui vont s'établir dans le quartier d'Outre-Meuse; d'après le plan projeté, l'une de ces nouvelles rues doit passer à côté de la maison susdite.

2° LOT.
Une MAISON, étables, fouterie, biez, cour, jardin, trois prairies et un verger, contenant deux bonniers dix verges grandes sept petites, le tout ne formant qu'un ensemble, situé près Legispont, commune de Saive, canton de Fléron, joignant du Nord aux propriétés des frères Tixhon, du Levant aux mêmes et à un bois de M. le baron de Copis-Méan, du Midi à un pré de la veuve François Leclercq, du Couchant à une terre de M. Lambert Remi, à un pré de M. Léonard Leclercq et encore aux propriétés des frères Tixhon.

Un cours d'eau traverse et longe cette propriété; il sert à activer la fouterie et à l'irrigation des prairies; il contribue beaucoup à l'agrément de la propriété, et la rend susceptible d'en faire une maison de campagne fort agréable.

3° LOT.
Une TERRE LABOURABLE de 10 verges grandes 9 petites, située campagne de la Sarthe, commune de Saive, joignant du Nord à une terre des frères Tixhon, du Levant à la veuve Jean Crahay, du Midi à une terre de la veuve Jean Dernier, et du Couchant à un chemin d'aisance.

S'adresser pour connaître les titres, plan et conditions au notaire MOXHON, rue Hors-Château, à Liège. 682

AVIS POUR SURENCHÉRIR.
M° DUSART, notaire à Liège, fait savoir que par acte qu'il a reçu le 50 mai 1839, il a été adjugé:
1° Une MAISON sise à Liège, Fond de l'empereur, à St-Séverin, N° 12346, au prix de 8050 francs.
2° Une autre avec jardin, rue Hocheporte, à Liège, N° 2978 au prix de 4150 francs en sus de 42 florins de Liège, de rente;
3° Et une aussi située rue Hocheporte, N° 52187, au prix de 2050 francs;
Et qu'en vertu des conditions de la vente on peut, jusqu'au DIX JUIN courant, à midi, SURENCHÉRIR, l'une ou l'autre de ces maisons d'un vingtième. S'adresser audit notaire. 698

VENTE D'UNE BELLE MAISON DE CAMPAGNE, SANS RESERVE DE SURENCHERE.

MERCREDI 5 JUIN, 2 heures, En l'étude et par le ministère de M° RENOZ, notaire à Liège, IL SERA PROCÉDÉ A LA VENTE AUX ENCHÈRES D'UNE maison de campagne, Bâtie à la moderne, située à Chokier, sur la grand route. Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement du prix. S'adresser pour connaître les conditions à M° RENOZ et pour voir la maison au n° 19, à Chokier. 647

PROVINCE DE LIÈGE. ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE 2500 COUVERTURES DE LAINE pour le service des Prisons.

AVIS. Le GOUVERNEUR de la province de Liège, porte à la connaissance du public que le JEUDI 13 JUIN prochain, à 11 heures du matin, à l'Hôtel du Gouvernement provincial, rue Agimont à Liège, il sera procédé, sous l'approbation de M. le Ministre de la Justice, à l'adjudication de la fourniture, EN UN SEUL LOT, de 2500 COUVERTURES DE LAINE pour le service des prisons; savoir: 650 couvertures à fournir à la prison d'Alost, 1250 à celle de Namur, 200 à celle de Gand et 400 à celle de St-Bernard. Le cahier des charges de cette adjudication, ainsi que l'échantillon des couvertures à fournir, sont déposés à la 5me. division des bureaux de l'Administration provinciale à Liège, où l'on peut en prendre inspection. A Liège, le 29 mai 1839. Baron VANDENSTEEN.

Véritable Essence CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE DE BRETON, PHARMACIEN, RUE D'ARGENTEUIL, 51, A PARIS.
Une longue expérience a prouvé qu'aucun remède n'était comparable à cette ESSENCE POUR LA GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES, DES DARTRES, et généralement de toutes les maladies qui sont dues à une acréte ou à un vice du sang. Véritable sudorifique, dépuratif par excellence, elle est la seule reconnue spécifique par les premiers docteurs de Paris, pour combattre avec succès les accidents qui suivent l'usage immodéré du mercure. 4 f. le flacon avec l'instruction. Dépôt chez M. Decamps, ph., rue de la Régence, à Liège, où se trouve aussi la Pomme du célèbre Dupuytren, contre la perte de la chevelure.

TRAVAUX A EXECUTER AUX ROUTES NEUTRE ET COMMUNE EN 1839.

AVIS. MERCREDI 12 juin 1839, à dix heures du matin, à la Maison Blanche, IL SERA PROCÉDÉ, en présence des délégués des gouvernements Belge et Prussien, A L'ADJUDICATION PUBLIQUE, par soumission et aux enchères, des TRAVAUX A EXECUTER en 1839, aux ROUTES NEUTRE ET COMMUNE, d'après les conditions du devis qui est déposé tant à l'hôtel du gouvernement, à Liège, que dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et à la régence royale prussienne, à Aix-la-Chapelle. Liège, le 25 mai 1839.

DÉPOT DE BOTTINES ET SOULIERS RUE FERONSTRÉE, N° 574. A. DRISKET-LEBLAN a reçu un grand ASSORTIMENT de CHAUSSURES d'été, telles que souliers, bottines, pantoufles en lacet pour dames et souliers-bottes en lasting pour hommes. Il fait confectionner sur mesure et se charge des raccommodages. Les prix et la qualité ne laissent rien à désirer. 594

L. LEVASSEUR, NEGOCIANT,
PIED DU PONT D'ILE, N. 776, MAISON ORBAN,
confectionne toute espèce de REGISTRES à dos élastiques et brisés, à l'allemande et à la française, PORTEFEUILLES; reliures et cartonnages; il tient tout ce qui concerne la fourniture de bureaux.
Au même magasin, FABRIQUE DE COLS EN SATIN et EN CRINOLINE. Nouvel envoi de GANTS de peau 1° qualité à 1 Fr. 75 et autres, bretelles, parfumeries, etc.
BEL ACCORDEON n'ayant pas servi, à vendre d'OCCASION.
CHAPEAUX de Palmier et de paille d'Italie de 2 à 8 frs.

CHEMIN DE FER. -- HEURES DE DÉPART.
DE LIÈGE (Ans). Pour Bruxelles et Anvers, 7 h. 10 m. 50 m. du m. et 4 h. du s. -- Pour Gand, 7 h. du m. et 4 h. du s. -- Pour Bruges et Ostende, 7 h. du m.
DE BRUXELLES: Pour Liège et stations interm., 6 h. 50 m. 9 h. du m. et 3 h. 45 m. du s. -- Pour Anvers, 6 h. 45 m., 9 h., 11 h. 15 m. du m., 4 et 7 h. du s. -- Pour Gand, 6 h. 15 m., 10 h. 50 m. du m., 1 h. 50 m. et 6 h. 30 du s. -- Pour Bruges et Ostende, 6 h. 15 m. du m. et 1 h. 50 m. de rel. -- Pour Louvain et Tirlemont, 6 h. 15 m., 9 h. du m. 5 h. 45 m. et 6 h. 50 m. du s.
D'ANVERS: Pour Liège (Ans), 6 h., 9 h. 50 m. du matin. et 5 h. 50 m. du s. -- Pour Bruges et Ostende, 6 h. du m. et 1 h. de rel. -- Pour Louvain et Tirlemont, 6 h., 9 h. 50 m. du m., 5 h. 50 m. et 6 h. 15 m. du s. -- Pour Gand, 6 h., 9 h. 50 m., 1 h. et 6 h. 15 m. du s. -- Pour Bruxelles 6 h., 9 h. 50 m., 1 h., 5 h. 50 m. et 6 h. 15 minutes du s.
DE GAND: Pour Liège (Ans), 7 h. du m. et 2 h. de rel. -- Pour Bruxelles et Anvers, 7 h., 8 h., 45 m. du m., 2 h. et 4 h. 45 m. du s. -- Pour Tirlemont et Louvain, 7 h. du m., 2 h. et 4 h. 45 m. du s. -- Pour Bruges et Ostende, 6 h., 8 h. 45 m. du m. et 4 h. du s.
D'OSTENDE: Pour Liège (Ans), à midi. -- Pour Bruxelles et Anvers, 6 h. 45 m. du m. et à midi. -- Pour Bruges et Gand, 6 h. 45 m., midi, et 7 h. 15 m. du s.
DE LOUVAIN: Pour Liège (Ans) et stations interm., 7 h. 45 m., 11 h. 50 m. du m., et 5 h. du s.
DE TIRLEMONT: Pour Liège (Ans), 8 h. 25 m., 12 h. 25 m. et 5 h. 50 m. de relevée. -- Pour Bruxelles, Anvers et Gand, 5 h. 20 m., 8 h. 25 m. du m., et 5 h. 50 m. du s. -- Pour Bruges et Ostende, 5 h. 20 m. et 8 h. 25 m. du m.

Table of BOURSES. PARIS, LE 1er JUIN. Columns for various financial instruments and their values.

Table of BOURSES. LONDRES, LE 31 MAI. Columns for various financial instruments and their values.

Table of BOURSES. AMSTERDAM, LE 1er JUIN. Columns for various financial instruments and their values.

Table of BOURSES. ANVERS, LE 5 JUIN. Columns for various financial instruments and their values.

Table of BOURSES. BRUXELLES, LE 5 JUIN. Columns for various financial instruments and their values.

VIENNE, LE 27 MAI. Métalliques 5 p. c., 107 5/8. -- Actions de la Banque --
MARCHÉ DE LIÈGE DU 3 JUIN 1839. Froment, l'hectolitre, fr. 25 72; Seigle, idem, 15 78.
Imprimerie de J.-B. Nossement, rue du Pot-d'Or, à Liège, N° 622.